Image not found or type unknown

Litige compteur EDF artisan carrossier

Par **cf fabrice**, le **09/11/2012** à **19:46**

Bonjour, je suis artisan carrossier et EDF vient de passer relever le compteur (ce qui normalement se fait tous les six mois) dont l'accès se trouve directement dans la rue (ancien compteur souvent ouvert par les jeunes qui attendent le bus). Ayant finis leur tache ils viennent me voir en me disant que le compteur a 2 vis dévissées + un surcalibrage du disjoncteur. Maintenant ils me demandent de payer 5 ans en arrière avec une consommation exorbitante. Ayant repris cette carrosserie il y a quelques années et n'y connaissant rien à l'électricité je ne comprends pas comment se fait il qu'ils ne s'en soit pas aperçu avant.

Quels sont mes recours sachant qu'avec une telle facture je peux directement mettre la clé sous la porte.
Merci d'avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés